

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Octobre 2017 à 18 heures

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation : 16/10/2017

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. PIEDFERT G, GONTHIER D, LEDOUX B, PASCAL N, VALETTE C, Mmes LABRUE M, BREULAUD G, VALADE V.

Absent : M. RETIF B.

Pouvoirs de M. RETIF à Mme LABRUE.

Secrétaire de séance Monsieur LEDOUX Bastien.

Convention de mise à disposition Voirie et Matériel de voirie :

Délibération pour convention de mise à disposition de la voirie et du matériel de voirie à la Communauté de Communes Isle Double Landais, dans le cadre de la compétence « création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire » d'Eygurande et Gardedeuil. Décision adoptée à l'unanimité.

Prime IFSE attribuée pour 2017 :

Suite à la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Expérience Professionnelle), le Maire propose d'attribuer l'IFSE (Indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise) en tenant compte du poste occupé, des responsabilités et de l'engagement de l'agent. Le montant sera affecté par arrêté du Maire, et s'élèvera à 1035 €.

Un abattement relatif à la mise en place du dispositif de transfert « primes/points » suite à la revalorisation indiciaire visant à la modernisation des parcours professionnel, des carrières et des rémunérations et à l'avenir de la fonction publique (PPCR), s'élève pour 2017 à $167 \text{ €} \times 29/35 = 138 \text{ €}$ pour un adjoint administratif, calculé au prorata du temps de travail (il est conseillé de calquer la périodicité de l'abattement sur la périodicité des primes), soit annuellement en ce qui concerne Eygurande et Gardedeuil.

L'agent percevra une indemnité brute de $1035 - 138 = 897 \text{ €}$.

Travaux de rénovation énergétique de logement communal (Ancienne maison DURET-TERNAT) :

Après avoir pris contact avec la Région Aquitaine suite à la mise en place d'un plan de rénovation énergétique aquitain « RENO'AQT », la Société SOLIHA a été désigné attributaire du marché. Suite à la délibération de la Commune d'Eygurande et Gardedeuil par laquelle elle s'engage à réaliser des travaux au logement communal (ancienne maison DURET-TERNAT), la société SOLIHA transmettra une étude de faisabilité, ainsi qu'un cahier des charges que la Commune s'engage à respecter. Décision prise à l'unanimité par le conseil municipal.

Point sur les travaux et sur les logements :

- Réception des travaux de construction du garage métallique par l'Entreprise SECA, lundi 6 novembre à 14h. Il ne restera que l'électricité à faire.
- Les travaux de la toiture du logement « ancienne maison DURET-TERNAT » réalisés par les employés communaux est terminée. Le logement est occupé par M. KEMPF Adrien depuis le 21 octobre 2017, prix du loyer 300 €.
- Le logement « BREMOND » est occupé par Mme VANGESSELEN Greet depuis le 1er Septembre 2017, prix du loyer 440,63 €.
- Le logement « ancien commerce » : suite au départ de Mme LUSSEAU et M. RESCOUSSERY, un certains nombres de travaux ont dû être réalisés par les employés communaux. Les nouveaux locataires vont prendre possession des lieux

à compter du 1^{er} Novembre 2017. Monsieur le Maire propose de revoir le prix du loyer, excessif au vue des autres loyers proposés sur la Communes, et de le mettre à 480 €. Décision adoptée à la majorité, 6 voix « Pour » et 3 voix « Contre » (Mmes LABRUE, VALADE et M. RETIF)

- Des travaux d'élagage sont prévus par la Communauté de Communes, Monsieur le Maire invite les conseillers à faire part de leurs connaissances sur d'éventuels lieux à traiter.

- Le nettoyage du clocher de l'église a été réalisé par l'entreprise LACOSTE.

- Le compteur a été posé à la chapelle de Gardedeuilh le 20 octobre par ENEDIS pour un montant de 1255.97 €.

Désignation d'un élu-référent « sécurité routière » demandé par les Services de la Préfecture :

Compte tenu de la croissance des sinistres en matière de sécurité routière et du nombre importants d'accidents. Les services de la Préfecture souhaitent mettre en place des élu-référent pour sensibiliser les gens sur les problèmes d'incivilité et le comportement des individus. Le conseil municipal désigne M. LEDOUX Bastien, en qualité d'élu-référent.

Questions diverses :

- Une cérémonie commémorative est prévue le 11 novembre 2017 à 11h30, suivie d'un vin d'honneur.

- Des décorations vont être réalisées, comme l'année dernière par les enfants de la garderie encadrée par Angélique THOUVENIN. En vue de la décoration du bourg d'Eygurande.

- Remplacement de Christine par Katia, lors de ses congés de fin d'année (du 21 décembre 2017 au 3 janvier 2018). Les permanences seront le mercredi 27 décembre toute la journée et le vendredi 29 décembre 2017 après-midi.

Une permanence sera tenue par M. PIEDFERT le samedi 30 décembre 2017 de 9h à 12h.

- Une réunion d'information est prévue le 4 décembre 2017 pour les correspondants défense, à Eygurande il s'agit de M. PASCAL Nicolas.

- L'Association « Les amis de la Chapelle de Gardedeuilh » est enfin créée et enregistrée par la Préfecture le 21 septembre 2017.

- Les projets de TAP pour le premier trimestre 2017 ont été présentés à M. le Maire par les responsables, et ont été envoyés aux parents d'élèves.

Il s'agit de la peinture du préau (problèmes rencontrés avec l'instituteur, pour que les responsables puissent préparer les dessins, afin que les enfants n'aient plus qu'à les peindre).

Projet avec l'Association « Femmes créatives de la Double », comme l'année dernière.

- L'Association ASE (Association de Sauvegarde de l'Environnement) : suite à une mise en examen, celle-ci a préféré se dissoudre (Frelons asiatiques).

- Divers dépôts de déchets ont été trouvés, à divers endroits sur le Commune.

Fin de la séance à 19 heures 40

Le Maire.

Guy PIEDFERT